

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE461

présenté par

Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, après le mot :

« développement »

insérer les mots :

« équitable et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.